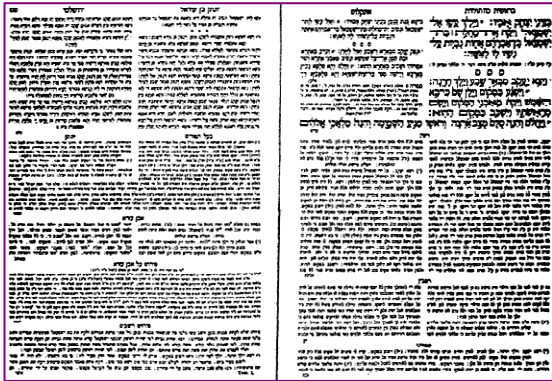




Une page traditionnelle de Mikraot Guédoloth : la Torah entourée de quelques commentaires

L'épreuve de Mara

Une révélation avant le Sinai

Un verset peut s'interpréter de plusieurs façons, « soixante-dix » selon la Tradition. Le verset choisi est tiré de l'épisode de Mara, l'oasis aux eaux amères. Nous allons découvrir quelques lectures différentes d'un même verset, les unes s'appuyant sur le sens littéral, les autres sur le sens midrashique.

שמות פרק טו

(כה) ויצעק אל יקוק ויורהו יקוק עץ וישלך אל המים וימתקו המים שם שם לו חק ומשפט ושם נסהו:

יונתן

וצלי קדם יי ואחווה ליה יי אילן מריר דארדפני וכתב עלוי שמא רבא ויקירא וטלק לגו מיא ואתחלון מיא תמן שוי ליה מימרא דיי גזרת שבתא וקיים איקר אבא ואמא דיני פדעא ומשקופי וקנסין דמקנסי לחייביא ותמן נסיא בנסיונא עשיריתא:

רש"י

(כה) שם שם לו - במרה נתן להם מקצת פרשיות של תורה שיתעסקו בהם, שבת ופרה אדומה ודינין: ושם נסהו - לעם, וראה קשי ערפן שלא נמלכו במשה בלשון יפה, בקש עלינו רחמים שיהיה לנו מים לשתות, אלא נתלוננו:

רשב"ם

כה – ויורהו - לשון יורו משפטיך: שם שם לו חוק ומשפט [ושם נסהו] - שם במרה על ידי עלילות הנסיון אשר שם להצמיאם למים ואחר כך ריפא להם את המים התחיל להוכיחם שיקבלו עליהם את החוקים ואת המשפטים אשר ילמדם והוא יעשה צורכיהם. והיאך שם לו חוק ומשפט? שאמר להם אם שמוע תשמע לקול יי אלהיך וגו' ושמרת כל חוקיו שציוה אתכם:

אבן עזרא

שם שם לו השם לישראל. חק ומשפט ליסר אותם וללמדם. וטעם ושם נסהו על דרך כי מנסה ה' אלהיכם אתכם לדעת הישכם אוהבים (דבר' יג, ד), וככה ויענך וירעיבך (שם ח, ג) ולמען נסותך להטיבך באחריתך (שם שם, טז). להטיב הסובלים שלא הלינו על משה:

Exode chapitre 15

25- Moïse implora le Seigneur; celui-ci lui indiqua un bois, qu'il jeta dans l'eau et l'eau devint potable. C'est alors qu'il lui imposa un principe et une loi, c'est alors qu'il le mit à l'épreuve

Targum Yonathan

(Traduction en araméen attribuée à Yonathan ben Ouziel, disciple de Hillel, début de l'ère chrétienne. Cette traduction introduit souvent les traditions orales du midrash qui avaient cours à cette époque, et qui seront mises par écrit quelques siècles plus tard.)

25 - Il pria vers l'Eternel et l'Eternel lui montra un arbre amer du nom de ardaphney sur lequel était inscrit l'honorable et grand nom (divin). Et il le jeta dans les eaux et les eaux s'adoucirent. Là, il (Moïse) lui donna (au peuple) la parole de l'Eternel : le décret du Shabbath, le commandement du respect du père et de la mère, la législation des coups et blessures ainsi que les amendes pour les contrevenants, et là, il (Israël) éprouva (Dieu) pour la dixième fois. [Allusion à l'enseignement de la Mishna Avoth V qui pose qu'Israël remit en doute Dieu à dix reprises.]

Rachi (1040 – 1105)

25- Là, il lui donna : A Mara, Il (Dieu) leur donna quelques chapitres de la Torah afin qu'ils s'en entretiennent : Shabbath, vache rousse et lois sociales.
Et là, il l'éprouva : le peuple, et Il constata leur nuque raide car ils ne consultèrent pas Moïse avec un beau langage en disant « invoque pour nous la miséricorde divine afin que nous obtenions de l'eau pour boire », mais ils se révoltèrent.

Rachbam (1080 – 1160)

25 - Il lui montra : dans le sens « ils enseigneront Tes jugements » (Dt 33, 10) [Rachbam suit le sens littéral, Dieu ne produisit pas miraculeusement un arbre, mais Il enseigna à Moïse comment trouver cet arbre dans le désert].
Là, il lui donna décret et jugement [et là, il l'éprouva] : Là, à Mara Il prit prétexte de les assoiffer, ensuite Il les guérit en leur donnant de l'eau puis il commença à les éprouver afin qu'ils acceptent les décrets et les jugements qu'Il leur apprendrait, et Lui subviendrait à leurs besoins. [Rachbam considère que Dieu assoiffa Israël dans un but précis : Si Israël accepte la Torah, Dieu s'occupera des besoins matériels.] Et comment leur donna-t-Il le décret et le jugement ? En leur disant : « Si tu écoutes la voix de l'Eternel, ton Dieu, etc. et si tu gardes Ses décrets qu'Il vous ordonne. » [Pour Rachbam, contrairement à Rachi, il n'y eut pas de révélation concrète, mais seulement l'énonciation d'une révélation future.]

Abraham ibn Ezra (1089 – 1164)

Là, il donna : Dieu à Israël, décret et jugement pour les corriger et leur enseigner. Et les mots « là, il (Dieu) les éprouva » est à entendre dans le sens « Car l'Eternel votre Dieu vous éprouve pour savoir si vous aimez (l'Eternel) » (Dt 13, 4) et de même « Il t'a affaibli et t'a affamé » (Ib. 8, 3), « afin de t'éprouver et améliorer ton avenir » (Ib. 8, 16). Pour les améliorer en leur donnant la patience et ne pas se révolter contre Moïse. [Comme Rachbam, Ibn Ezra voit dans l'épreuve physique, la soif, la faim, le moyen de renforcer le caractère du peuple d'Israël, le rendre adulte.]